

Formation ASA AFP**Aide en soins et accompagnement ASA
AFP : le développement de la formation
entre dans une nouvelle phase**

État : 27.08.2026

Comment la formation des aides en soins et accompagnement AFP doit-elle se présenter à l'avenir ? C'est la question à laquelle doit répondre la révision totale de la formation prévue. L'achèvement de l'avant-projet marque la fin d'une nouvelle étape importante. La préparation des travaux de révision et la définition du profil de qualification tiennent désormais le devant de la scène.

L'ordonnance sur la formation professionnelle initiale ASA AFP est en vigueur depuis 2010. L'examen quinquennal ordinaire des prescriptions sur la formation, réalisé en 2024, a montré la nécessité d'adapter les contenus de formation, notamment dans les domaines des soins et du social. Les comités directeurs d'OdASanté et de SAVOIRSOCIAL ont donc décidé, en juin 2025, de lancer une [révision totale des prescriptions sur la formation](#). Parallèlement, le comité directeur de SAVOIRSOCIAL a souhaité réorienter la formation pour qu'elle réponde mieux aux exigences des champs de travail du domaine social – en particulier celles des structures d'accueil de jour pour personnes âgées et en situation de handicap, ainsi que du secteur de l'enfance – et de faciliter une formation ultérieure d'assistante socio-éducative/d'assistant socio-éducatif (ASE) CFC. Les comités directeurs des deux organisations ont approuvé l'[avant-projet « domaines spécifiques ASA AFP »](#).

Orientation généraliste et développement ciblé du profil

Les prescriptions sur la formation ont été examinées dans le cadre de l'avant-projet. L'introduction de domaines spécifiques dans la formation ASA AFP a également été étudiée. Il en ressort que, d'après l'ordonnance sur la formation en vigueur, le profil professionnel d'ASA AFP est de nature généraliste, mais que la formation est aujourd'hui principalement axée sur les soins et l'accompagnement de longue durée. Des domaines spécifiques constituent une option potentiellement appropriée pour renforcer l'orientation pratique dans les différents champs de travail. Dans le même temps, ils rendraient le développement et la mise en œuvre de la formation plus complexes que la variante généraliste, et limiteraient la perméabilité entre les champs d'activité pour les diplômé·es.

Compte tenu de ces résultats et sur recommandation du comité de pilotage du projet, les comités directeurs d'OdASanté et de SAVOIRSOCIAL ont décidé de conserver, dans la mesure du possible, l'orientation généraliste de la formation et de continuer à développer le profil de manière ciblée. Les exigences propres des différents champs de travail doivent être prises en compte dans ce cadre.

La formation doit ainsi rester généraliste et permettre aux diplômé·es d'intervenir de manière flexible dans différents champs de travail du domaine sanitaire et social. L'un des objectifs clés de ce développement est de définir plus précisément les compétences opérationnelles communes à tous les champs de travail de la fonction d'assistance et à les renforcer. Les modalités concrètes des prescriptions sur la formation seront élaborées dans le cadre de la future révision, en fonction de bases techniques et des besoins pratiques.

La branche doit discuter du profil de qualification et du potentiel d'emploi

Dans une prochaine étape, OdASanté et SAVOIRSOCIAL élaboreront, conjointement avec la [commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation ASA AFP](#) (CSDQ ASA AFP) et un groupe de travail, le profil de qualification de la future formation ASA. Il définira notamment les compétences à acquérir par l'ensemble des ASA au cours de leur formation, quel que soit leur domaines d'activité. Le profil de qualification sera ensuite mis en consultation dans les différents champs de travail du domaine sanitaire et social. Des données supplémentaires seront collectées en parallèle, afin de déterminer l'ampleur du potentiel en matière de places d'apprentissage dans les différents champs de travail, en particulier.

L'objectif est de proposer une formation ASA porteuse d'avenir, qui répond aux exigences du terrain et tient compte de la diversité des débouchés professionnels des aides en soins et accompagnement dans le domaine sanitaire et social.

Contact :**OdASanté**

Organisation nationale faîtière du monde du travail en santé
Isabelle Praplan, responsable de projet Entretien du système
Seilerstrasse 22
3011 Berne
031 380 88 84
isabelle.praplan@odasante.ch

L'OdASanté est l'organisation nationale faîtière du monde du travail en santé. Elle représente les intérêts du secteur sanitaire pour les questions de formation aux professions de la santé dans l'ensemble de la Suisse. L'organisation a été créée le 12 mai 2005 et regroupe les associations faîtières des organisations d'employeurs et professionnelles du domaine de la santé publique, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et les organisations cantonales et régionales (OrTra) du monde du travail en santé de Suisse alémanique et de Suisse latine.

SAVOIRSOCIAL

Organisation faîtière suisse pour la formation professionnelle du domaine social
Nicole Wichmann, Responsable de projet
Amthausquai 21
4600 Olten
062 205 60 15
nicole.wichmann@savoirsocial.ch

SAVOIRSOCIAL est l'organisation faîtière suisse pour la formation professionnelle du domaine social. Elle a essentiellement pour buts de piloter, développer et renforcer la formation professionnelle dans le domaine social, en fonction des besoins et au niveau de la Suisse entière. L'organisation a été créée à la fin de l'année 2004 et regroupe les associations d'employeurs et associations professionnelles dans le domaine social actives au niveau supracantonale, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et les organisations cantonales et régionales (OrTra) du monde du travail du domaine social de Suisse alémanique et de Suisse latine.